

# Accompagner son réseau d'offices du tourisme dans la mise en place d'une démarche RSE

En partenariat avec OTN

**RODEZ**



14,15,16 février 2023

**TARIF : 120 € TTC** (\*au titre de frais d'inscription)

**REFERENCE : RSE2302**

Sous réserve de 6 participants minimum  
Version 2 du 12/01/2023

## OBJECTIFS :

1. Comprendre les enjeux de la Responsabilité Sociétale des Entreprises adaptée aux OT
2. Acquérir la méthode d'accompagnement des OT : les différentes étapes
3. Connaître les outils à déployer dans les OT : le référentiel RSE des OT et les fiches pratiques
4. Réaliser le diagnostic RSE d'un OT et analyser les résultats
5. Accompagner les OT dans la définition, la mise en œuvre et le suivi de leur plan d'actions RSE
6. Connaître le rôle de chaque membre de l'équipe de l'OT dans ce dispositif

## TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 code du travail)

\*Action collective nationale

## PUBLIC

Animatrice.eur de réseaux des Offices de Tourisme départementaux ou régionaux



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

## PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour faire cette formation

## MATERIEL DEMANDE

Aucun matériel n'est demandé

## MODALITES PEDAGOGIQUES

En présentiel du 14 au 16 février 2023

Au siège de l'ADATA AVEYRON, 15 rue louis BLANC, BP831, 12008 RODEZ

Contact par mail : [contact@tourisme-compétences.net](mailto:contact@tourisme-compétences.net)

ou par téléphone 01 44 11 10 45

## MODALITES D EVALUATION

Quizz récapitulatif des objectifs précités

**Questionnaire s d'évaluation à chaud et à froid**

## SUPPORT PÉDAGOGIQUE

Un support de formation est remis aux participants au moment de la formation

**Pour vous inscrire**

**14,15,16 février 2023 en présentiel : cliquer ici**

## Programme

### JOUR 1

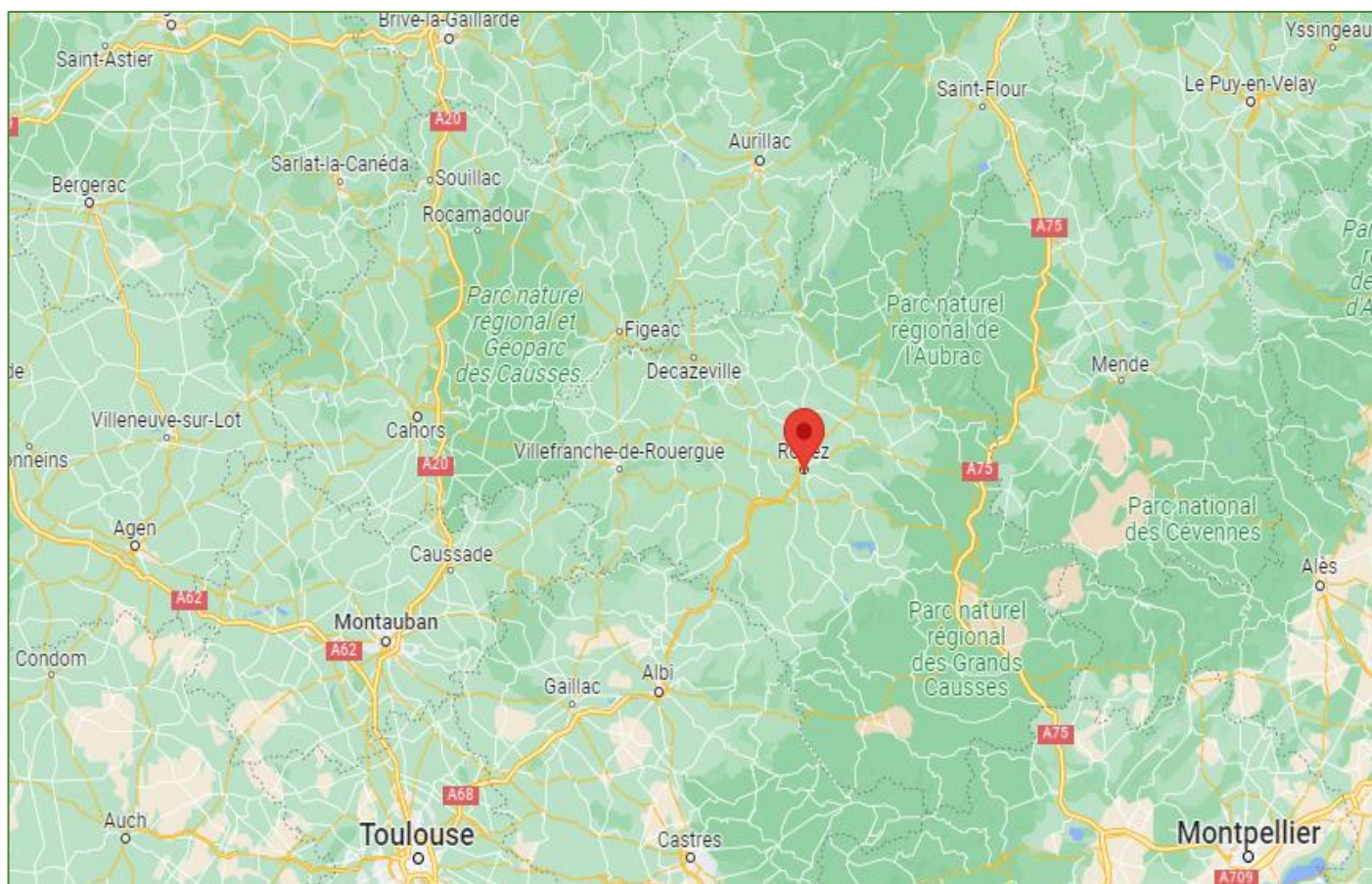
- Introduction,
- Présenter des fondamentaux de la RSE,
- Comprendre le fonctionnement et les critères du référentiel,
- Définir le rôle du référent RSE au sein d'un OT.

### JOUR 2

- Identifier les objectifs fixés par la direction,
- Présentation des outils du kit,
- Présentation de la méthode d'accompagnement.

### JOUR 3

- Définir les étapes de la raison d'être,
- Présenter les atouts d'une destination durable,
- Comprendre le rôle de l'OT dans la transition de sa destination,
- Echanger sur les compétences acquises et sur les possibilités de déploiement dans les réseaux.



## Financement des formations relevant d'actions collectives nationales

Une action collective est une demande collective (plusieurs entreprises, plusieurs stagiaires) soumise à la branche des organismes de tourisme par l'intermédiaire d'un référent territorial formation et qui concerne une action de formation réalisée par un prestataire référencé Qualiopi, ici Tourisme et compétences.

### Financement d'une formation relevant d'une action collective

Le financement des coûts pédagogiques est réalisé en totalité par les fonds conventionnels. Peuvent rester à la charge des entreprises participantes des frais d'inscription administratifs qui ne seront pas pris en charge par l'AFDAS au titre du Plan de Développement des Compétences

### Comment savoir si une formation relève d'une action collective ?

Sur la fiche pédagogique de la formation, la mention « action collective » figure dans l'encart 'type d'action de formation' (1<sup>ere</sup> colonne en haut à gauche)  
vos frais d'inscription quand ils existent sont mentionnés au niveau du tarif de la formation.

Pour toute demande ou question merci d'envoyer un mail à [contact@tourisme-compétences.net](mailto:contact@tourisme-compétences.net) ou de contacter Angela NAUD